

DOSSIER

UNE RECHERCHE DE POINTE

dédiée aux cancers de l'enfant



5/ TRANSMETTRE,
CÔTÉ PRATIQUE

LE DON SUR SUCCESSION

7/ GRÂCE À VOUS

L'ESSENTIEL DE LA
GÉNÉROSITÉ 2025

8/ ENGAGÉE CONTRE
LE CANCER

ANNE TÉMOIGNE
DE SON ENGAGEMENT

ENSEMBLE, FAISONS AVANCER LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE

Fondateur du premier service de cancérologie pédiatrique en France en 1950, Gustave Roussy a aussi lancé en 2016 la première campagne «Septembre en Or» pour sensibiliser et mobiliser autour des cancers de l'enfant dans l'Hexagone. Près de 400 000 enfants et adolescents sont diagnostiqués avec un cancer chaque année dans le monde, dont environ 2 500 en France. Grâce à des avancées thérapeutiques majeures plus de 80 % d'entre eux guérissent, mais l'innovation reste la clef pour soigner les jeunes malades en impasse thérapeutique.

Parce que les cancers des enfants diffèrent radicalement de ceux des adultes, nous menons d'ambitieux programmes de recherche 100 % dédiés aux tumeurs pédiatriques : nouvelles technologies, compréhension plus fine des mécanismes de la maladie et approches thérapeutiques ciblées sont au cœur de nos innovations.

Pour faire progresser la recherche et accélérer les découvertes, les legs, donations et assurances-vie constituent un soutien primordial. Je remercie de tout cœur celles et ceux qui s'engagent à nos côtés pour guérir mieux et plus d'enfants. Transmettre son patrimoine, c'est offrir aux jeunes générations l'espoir de guérir du cancer !



Professeur Fabrice Barlesi
Directeur Général
de Gustave Roussy



Chaque année dans le monde, près de 400 000 enfants et adolescents sont diagnostiqués d'un cancer. Et malgré les récents progrès de la recherche, les cancers pédiatriques demeurent la première cause de décès par maladie chez l'enfant. Rares, complexes et radicalement différents des tumeurs de l'adulte, ils requièrent une recherche dédiée et de haut niveau.

Aujourd'hui, plus de 80% des enfants et adolescents atteints de cancer guérissent. Mais malgré ces progrès thérapeutiques, les tumeurs les plus agressives restent associées à des taux de survie insuffisants. Par ailleurs, la majorité des enfants et adolescents guéris de cancers souffrent de séquelles ou complications parfois très tardives, pouvant survenir des dizaines d'années après le traitement du cancer.

La lutte contre les cancers de l'enfant demeure un enjeu majeur et les efforts de recherche doivent être poursuivis sans relâche, pour mieux comprendre ces maladies, améliorer les traitements et favoriser l'accès aux innovations thérapeutiques. Dans ces objectifs, Gustave Roussy lance deux nouveaux programmes médico-scientifiques 100% dédiés aux tumeurs pédiatriques, visant à générer un impact concret pour les jeunes patients.



Timéo
en consultation

INSPIRE : comprendre les cancers pédiatriques résistants

Chez l'enfant, les rechutes sont majoritairement liées à la résistance des tumeurs aux traitements et à la dissémination de la maladie vers des organes vitaux comme les poumons ou le cerveau. Les options thérapeutiques deviennent alors très limitées. Ainsi, la plupart des décès liés aux cancers pédiatriques agressifs survient après l'apparition de métastases.

« Les cancers pédiatriques sont profondément différents de ceux des adultes, ce qui explique en partie pourquoi certaines immunothérapies très efficaces chez l'adulte donnent des résultats décevants chez l'enfant. Prendre conscience que les cancers de l'enfant possèdent leur propre biologie a été l'une des grandes évolutions de la recherche pédiatrique ces dix dernières années », explique la Dr Claudia Pasqualini, chercheuse et oncologue pédiatrique à Gustave Roussy, instigatrice d'INSPIRE. « Notre programme repose sur une cellule du système immunitaire, le macrophage, normalement chargé de protéger l'organisme », poursuit-elle. « Certaines cellules cancéreuses ont la capacité de les détourner à leur profit : le macrophage change alors de camp, devenant un véritable allié de la tumeur, freinant l'action du système immunitaire, favorisant la survie des cellules cancéreuses, empêchant certains traitements d'agir et facilitant la formation de métastases. »

Le fonctionnement de ces macrophages varie fortement selon l'organe touché et selon chaque patient, et il n'existe aujourd'hui aucun modèle expérimental humain suffisamment réaliste pour l'étudier finement et tester de nouvelles stratégies. Les chercheurs de Gustave Roussy ont donc imaginé une stratégie innovante : développer des avatars de tumeurs de patients capables de reproduire fidèlement leur évolution chez chaque jeune malade.

« Notre programme repose sur une cellule du système immunitaire, le macrophage. »

« INSPIRE s'appuie sur une technologie très récente qui consiste à reconstruire en laboratoire de mini-organes en 3D. Ces organoïdes - des mini-cerveaux, mini-reins, mini-poumons, ainsi que des cellules immunitaires du patient lui-même - sont ensuite connectés entre eux, ce qui permet d'observer en temps réel comment un cancer résiste aux traitements et se propage dans l'organisme. »

Une première mondiale porteuse de très grands espoirs pour les jeunes patients et leurs familles. INSPIRE servira en effet de plateforme pour évaluer des immunothérapies ciblant les macrophages, ainsi que de nouvelles thérapies cellulaires, afin d'identifier celles capables de bloquer la dissémination et de restaurer l'efficacité des traitements.

DESCRIPT : anticiper les cancers pédiatriques et protéger les enfants guéris



Les Docteurs
Léa Guerrini-
Rousseau et
Brice Fresneau

« Nous avons créé DESCRIPT dans le but d'améliorer les connaissances sur les prédispositions génétiques à la survenue d'un cancer pédiatrique ou d'un second cancer », déclare la Dr Léa Guerrini-Rousseau, qui porte le programme avec le Dr Brice Fresneau, tous deux pédiatres oncologues à Gustave Roussy. « Environ 10 % des patients qui présentent un cancer dans l'enfance ont une prédisposition dans un gène connu : il nous faut donc analyser le génome plus profondément dans sa totalité. »

- Le programme s'appuie sur un atout unique : des milliers de données génétiques et cliniques déjà disponibles, issues de grandes cohortes de patients traités selon des essais nationaux et internationaux et suivis sur plusieurs décennies. Nombre de ces cohortes ont été collectées à travers des études menées à Gustave Roussy grâce aux dons, notamment lors de la campagne Septembre en Or, une initiative qui fête ses 10 ans et reste décisive pour les futures avancées en oncologie pédiatrique. « *Notre objectif est de bâtir une plateforme centralisée et sécurisée nous permettant de compiler l'ensemble de ces données génétiques, et de les harmoniser pour obtenir un socle commun solide et homogène sur lequel s'appuyer pour les analyser* ». Une infrastructure inédite en France à cette échelle.

À partir de cette base de données géante, les chercheurs vont analyser les prédispositions génétiques rares, les combinaisons de gènes agissant sur les

mécanismes de réparation de l'ADN et de l'immunité, et les scores de risque combinant plusieurs variants génétiques. « *Notre but est d'identifier les facteurs de risque génétique de développer une pathologie cancéreuse pendant l'enfance ou à l'âge adulte après un traitement par radiothérapie ou chimiothérapie pendant l'enfance. Nous cherchons à mieux comprendre ces maladies cancéreuses de façon à mieux cibler les personnes les plus à risque de les développer pour leur proposer des programmes de suivi adapté visant à prévenir, détecter et traiter le plus précocement possible le cancer, pendant l'enfance comme à l'âge adulte* », résume le Dr Brice Fresneau.

La finalité du programme DECRIP est résolument clinique : les chercheurs visent à offrir aux patients et à leurs familles des mesures de prévention basées sur des programmes de surveillance et de dépistage personnalisés. Des ajustements thérapeutiques peuvent être proposés aux enfants porteurs d'un syndrome de prédisposition au cancer. Par ailleurs, les modalités de suivi des enfants guéris seront adaptées aux risques de survenue d'une seconde tumeur et des essais innovants de prévention pourront être envisagés.

PAROLE D'EXPERTE



Dr Claudia Pasqualini
oncologue pédiatrique
et chercheuse
à Gustave Roussy

En consultation, les familles me demandent souvent : pourquoi ? Il manque beaucoup de réponses et je suis déterminée à les trouver. Le programme INSPIRE représente un changement de paradigme. Avec ses modèles humains personnalisés, il accélère l'identification de traitements efficaces et mieux ciblés pour les jeunes patients, et ouvre la voie à une médecine de précision adaptée à chaque enfant. Ses résultats pourraient orienter la conception de futurs essais cliniques pédiatriques, avec l'objectif concret d'améliorer la survie et la qualité de vie des enfants atteints de cancers aujourd'hui incurables. INSPIRE, c'est investir aujourd'hui pour offrir demain de nouvelles chances aux enfants confrontés au cancer !

Pour aller plus loin...

Si les thérapies cellulaires ont démontré leur efficacité dans certains cancers du sang, leur application aux tumeurs solides demeure un enjeu scientifique majeur. À court terme, Gustave Roussy vise à développer des thérapies cellulaires efficaces dans ces tumeurs solides. Et à moyen terme, la création d'une unité de fabrication de thérapies cellulaires à grande échelle. Plusieurs projets de recherche et essais cliniques sont ainsi en cours à l'Institut, nécessitant plus que jamais le précieux soutien des donateurs et testateurs.

La générosité en action

Développer des avatars de jeunes patients, réaliser des analyses génétiques complexes et gérer des infrastructures de données lourdes... L'innovation a un coût bien réel. La générosité du grand public à travers les legs, donations et assurances-vie est donc essentielle pour permettre aux chercheurs de transformer leurs projets en bénéfices concrets pour les jeunes patients. ●

LE DON SUR SUCCESSION ACCÉLÈRE LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER

Bien que méconnu, le don sur succession se révèle un mode de transmission avantageux et gagnant-gagnant : il permet d'une part à un héritier de donner tout ou partie de son héritage pour diminuer les droits de succession, et d'autre part à l'organisme soutenu de réaliser de grandes avancées. Une excellente façon de contribuer à la lutte contre le cancer.



Marie-Paule accompagnée de Céline Daniel et de Mathilde Hérault

Le don sur succession permet à tout héritier ou légataire d'une succession de bénéficier d'un abattement fiscal au titre du don qu'il consent, au moyen de biens hérités, à une association ou fondation reconnue d'utilité publique, telle que la Fondation Gustave Roussy.

Pourquoi consentir un don lorsque l'on hérite ?

Dans certaines situations, l'héritage qui fait suite à un deuil est imprévisible, notamment lorsqu'il provient d'un parent éloigné ou d'une personne avec laquelle on n'a aucun lien de parenté. Les droits de succession exigibles peuvent alors atteindre jusqu'à 60 % de la part taxable, ce qui peut être délicat à gérer. Le don sur succession, qui n'est pas soumis aux droits de succession, devient alors un outil parfait pour réduire de manière avisée le montant des droits à acquitter.

Une solution doublement efficace

Pour l'héritier tout d'abord, cet acte de générosité représente plusieurs avantages. La somme donnée - qui peut porter sur tout ou partie des biens reçus - sort entièrement de la base imposable aux droits de succession, ce qui évite d'avoir des réductions à calculer, et ne pâtit d'aucun plafond imposé. ...

3 QUESTIONS À...

Marianne Duval
responsable
de la gestion
des libéralités



QUELS CONSEILS DONNERIEZ-VOUS À UNE PERSONNE QUI ENVISAGE UN DON SUR SUCCESSION ?

Marianne Duval : Le don sur succession est une forme de transmission à laquelle il faut réfléchir rapidement après l'ouverture de la succession car le cadre temporel dans lequel elle s'inscrit est court : un an à compter du décès de la personne dont hérite le donateur. Il convient donc d'en parler avec son notaire assez tôt afin que celui-ci puisse prendre attache avec la Fondation Gustave Roussy et fournir sans délai les éléments nécessaires.

QUELS EN SONT LES PRINCIPAUX AVANTAGES ?

Il peut être intéressant d'envisager un don sur succession lorsqu'un particulier hérite d'un bien immobilier qu'il ne peut pas conserver et qu'il va mettre du temps à vendre par exemple. Le défaut de liquidités et la taxation de ce bien aux Droits de Mutation à Titre Gratuit (DMTG), importante lorsqu'il n'y a pas de lien de parenté avec le défunt, peuvent rendre le don sur succession intéressant. En effet, en donnant ce bien à la Fondation Gustave Roussy dans le cadre de l'article 788 III du Code Général des Impôts, ce bien immobilier sera soustrait à l'assiette taxable aux DMTG.

COMMENT ACCOMPAGNEZ-VOUS LES DONATEURS ?

Lorsqu'un donateur souhaite réaliser un don sur succession en faveur de la Fondation Gustave Roussy, je vérifie avec lui les contours de son projet, le délai de réalisation et éventuellement l'affectation souhaitée de son don. Puis je l'invite à prendre rapidement contact avec son notaire, notamment lorsque le don porte sur un bien immobilier, afin que celui-ci adresse à la Fondation les documents nécessaires pour présenter le projet au Conseil d'administration. Une fois le don réalisé, la Fondation remet au donateur ou à son notaire un reçu fiscal spécifique à joindre à la déclaration de succession - si elle n'a pas encore été déposée - et à adresser à l'administration fiscale.



BON À SAVOIR

1

DANS LE CADRE D'UN DON DE BIEN IMMOBILIER, les formalités doivent être réalisées par un notaire.

2

POUR QUE L'ABATTEMENT FISCAL soit appliqué, le don sur succession doit être effectué à titre définitif et en pleine propriété, et dans les 12 mois suivant le décès de la personne dont la succession est ouverte.

3

LA FONDATION GUSTAVE ROUSSY FOURNIT UN REÇU FISCAL SPÉCIFIQUE attestant du montant et de la date du don, à joindre à la déclaration de succession pour bénéficier de l'abattement.

4

LE DON SUR SUCCESSION N'EST PAS CUMULABLE avec le bénéfice de la réduction de l'Impôt sur le Revenu (IR), ni de la réduction de l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI).

- ... Le don sur succession lui permet en outre de soutenir une cause qui lui tient à cœur ou de prolonger un engagement cher au défunt, comme la lutte contre le cancer, une cause qui nous concerne tous.

Pour la Fondation Gustave Roussy, il s'agit d'un soutien particulièrement précieux. En effet, les médecins et chercheurs de Gustave Roussy, qui placent au quotidien leur talent et leur détermination au service des malades du cancer, sont à pied d'œuvre pour lancer et faire progresser des projets innovants et porteurs d'espoir. Ce qui leur manque ? Des financements, et plus spécifiquement des moyens dans la durée qui leur permettent de se consacrer à leurs travaux. Le don sur succession en fait partie : par ce biais, l'héritier soutient concrètement les avancées de la recherche contre le cancer.

Comment cela se traduit-il fiscalement ?

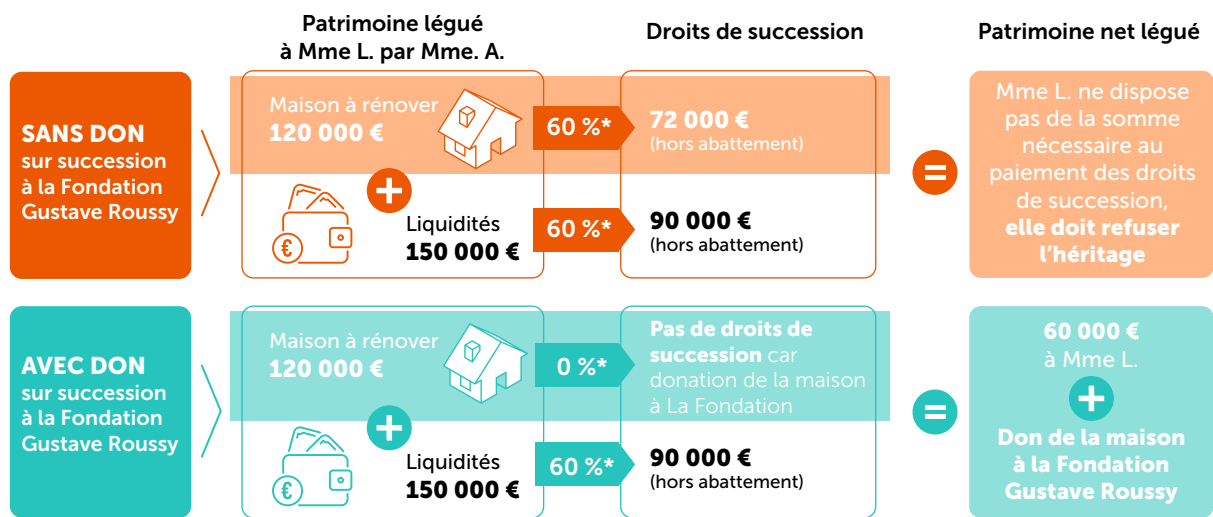
L'administration fiscale reconnaît le don sur succession comme un **abattement pur et simple**, dès lors qu'il provient de biens éligibles figurant à l'actif de la succession reçus par le donateur.

Il peut s'agir d'un don en numéraire : des liquidités issues directement de la succession ou provenant de la vente d'un bien à l'actif de la succession (la valorisation du don correspond alors à sa valeur nominale). Cela peut également être un don en nature : des biens meubles (comme des bijoux ou des œuvres d'art) ou immeubles figurant à l'actif de la succession (la valorisation du don est alors égale à la valeur des biens remis évaluée à la date du décès).

Par exemple, si un héritier reçoit 200 000 € et qu'il donne 50 000 € à la Fondation Gustave Roussy, en numéraire ou en don valorisé, il ne paiera des droits de succession que sur 150 000 €. ●

CONCRÈTEMENT...

Madame L. a hérité de la totalité des biens de sa meilleure amie Madame A., dont le patrimoine se compose de liquidités à hauteur de 150 000 € et d'une maison à rénover d'une valeur de 120 000 €.



* droits à payer en ligne indirecte

► Vous souhaitez en savoir plus sur les legs, donations et assurances-vie ? Participez à notre matinée d'information

Le samedi 21 novembre de 9h à 12h30, Gustave Roussy organisera une nouvelle édition de sa matinée d'information dédiée aux legs, donations et assurances-vie.

Que vous souhaitiez simplement vous informer, approfondir votre réflexion ou que vous ayez déjà un projet de transmission, cette rencontre vous permettra d'obtenir des réponses à toutes vos questions.



La matinée débutera par la conférence «*Legs, donations, assurances-vie : comment transmettre tout ou partie de son patrimoine à Gustave Roussy ?*», animée par Maître Aude Patarin, notaire, Philippe Hutten, gestionnaire de patrimoine ainsi que Mathilde Hérault et Céline Daniel, en charge des relations avec les testateurs à Gustave Roussy.

Elle se poursuivra par une conférence consacrée aux dernières avancées en radiothérapie présentée par le Dr Sophie Bockel, oncologue radiothérapeute, et le Dr Charlotte Robert, physicienne médicale. Puis vous pourrez visiter ce service et ses équipements.

L'occasion de découvrir comment les legs, donations et assurances-vie contribuent à faire avancer la lutte contre le cancer.

CETTE MATINÉE VOUS INTÉRESSE ?

Pour vous inscrire, contactez Mathilde Hérault et Céline Daniel par téléphone au 01 42 11 57 86 ou 01 42 11 55 71 ou par mail à legs@gustaveroussy.fr



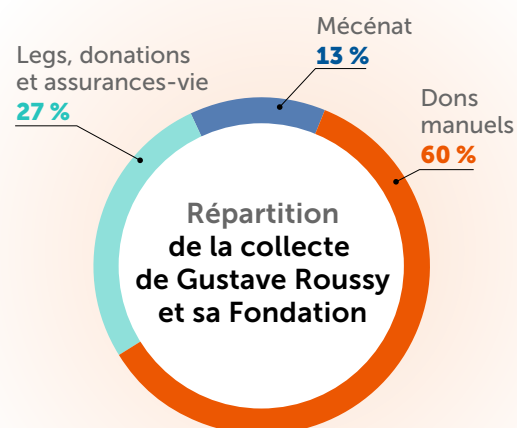
L'Institut Gustave Roussy et sa Fondation sont labellisés « Don en Confiance » depuis 2009.

Le Don en Confiance est un organisme de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.

► L'Essentiel de la générosité 2025

En 2025, les ressources issues de la générosité du public de Gustave Roussy et sa Fondation ont représenté 50,9 M€. Dons, legs, donations, assurances-vie et mécénat : chaque forme de générosité permet à Gustave Roussy et à sa Fondation de soutenir des projets de recherche innovants, d'améliorer la prise en charge des patients et de poursuivre un objectif commun : guérir le cancer au 21^e siècle.

Ces ressources se répartissent de la manière suivante :



Retrouvez l'essentiel de la générosité 2025 de Gustave Roussy sur : gustaveroussy.fr/docutheque



Anne, donatrice et sa sœur

Ma sœur Sylvie est décédée à 66 ans d'un sarcome alors qu'elle était très sportive et avait une hygiène de vie saine...

J'ai découvert à son décès qu'elle avait constitué un patrimoine et qu'elle n'avait pris aucune disposition. Je ne me suis pas sentie propriétaire de cet argent. J'ai alors pensé au don sur succession et cela m'a paru évident de contacter Gustave Roussy, 1^{er} centre européen de lutte contre le cancer.

Mon notaire ne connaissant pas le don sur succession, j'ai apprécié de pouvoir m'appuyer sur l'expertise juridique des équipes de Gustave Roussy. Leur humanité et le climat de confiance qui s'est tout de suite instauré ont aussi été très précieux. À travers le don de l'appartement de ma sœur et de liquidités, j'ai aussi pu bénéficier d'une exonération des droits de succession. Je suis très heureuse de contribuer à une meilleure compréhension de l'origine des cancers pour que d'autres patients puissent guérir de cette maladie.

Par un legs ou une assurance-vie, ils ont fait progresser la recherche contre le cancer. Leur nom restera à jamais gravé dans nos cœurs et lié à des découvertes capitales.

M. Boissonot S. • M. Bories A. • Mme Colombeau C. • M. Damien G. • M. De Jesus Pedrosa Carreira F. • M. Delaive J. • M. Delvalet Y. • Mme Dion C. • Mme Henocque A. • Mme Lagier M-H. • Mme Laurent A. • Mme Lefebure M. • Mme Lentz D. • M. Leoni N. • Mme Libre L. • Mme Peclie M. • Mme Pisano M. • Mme Ricaume F. • M. Roumieux C. • Mme Slesinger C. • Mme Thomas J. • Mme Venot M. • Mme Yard M.

VOS CONTACTS DÉDIÉS

POUR LES DONS

du lundi au vendredi, de 9h à 18h

☎ 01 42 11 66 00

✉ donsetlegs@gustaveroussy.fr



POUR LES LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE



Mathilde Hérault

Responsable
du développement
des libéralités et
de la relation testateurs

☎ 01 42 11 57 86 ou 07 64 63 05 92

✉ mathilde.herault@gustaveroussy.fr



Céline Daniel

Chargée
du développement
des libéralités et de la
relation testateurs

☎ 01 42 11 55 71 ou 06 59 53 09 01

✉ celina.daniel@gustaveroussy.fr

**GUSTAVE
ROUSSY**
PARIS CANCER CAMPUS

39 rue Camille Desmoulins
94800 Villejuif
www.gustaveroussy.fr

Directeur de la publication : Fabrice Barlesi - Comité éditorial : Direction de la marque et de la philanthropie - Crédits photos : Gustave Roussy, DR - Réalisation : TCgraphite - Impression : SIB Imprimerie - Octobre 2026.

